



Eyrless TAB DES

Fiche technique

Pastilles linge désinfectantes

Lessive désinfectante en tablettes, pour le lavage du linge blanc et couleur grands teints. Sans phosphate et utilisable à toutes températures. Pour blanchisserie et collectivités, en eaux douces et dures. Convient également en milieu hospitalier pour son efficacité désinfectante mais également en hôtellerie et restauration pour son pouvoir blanchissant élevé. Bactéricide selon EN13727, en 30 mn et à 40°C, à 2,0 g/L (en conditions de propreté) et à 5 g/L (en conditions de saleté). Levuricide selon EN 13624, en 30 mn et à 50°C, à 2,0 g/L (en conditions de propreté) et à 5 g/L (en conditions de saleté).

Mode d'emploi

Mode d'emploi : Trier le linge et respecter les indications de lavage et de températures de lavage conseillées pour chaque textile.

Lavage en machine :

Lavage : 1 pastille selon le degré de salissure.

Linge très sale / eau très dure : 2 pastilles.

Désinfection en machine : Laver le linge à une température minimale de 40°C à la dose minimale de 5 g de lessive pour 1L d'eau dans le bain de lavage. Consulter le manuel du fabricant de votre lave-linge pour connaître le volume d'eau consommé pour un cycle de lavage (10L d'eau pour une charge de 4,5 kg de linge sec, soit un rapport de bain de 2,20 : 1 dans les lave-linge récents) et vous assurer du nombre de tablettes à utiliser pour obtenir l'effet désinfectant recherché. Utiliser un cycle de lavage assez long pour obtenir le temps de contact préconisé (au minimum 30mn).

	LAVAGE DU LINGE		DÉSINFECTION DU LINGE	
	LINGE SALE	LINGETRES SALE	LINGE SALE	LINGETRES SALE
Programme avec pré-lavage	Eau douce ou peu dure	Eau dure ou très dure	Eau douce ou peu dure	Eau dure ou très dure
PRELAVAGE		●	●	●
LAVAGE	●	●	●	●●

Programme sans pré-lavage

LAVAGE	●	●●	●●	●●
--------	---	----	----	----

Dose pour 4 à 5 kg de linge sec, pour une machine de 8 à 10 kg, ajouter une tablette en cycle de lavage.

Conditionnements

- Emballage : seau de 5Kg - (200 tabelettes de 25 g).

Données techniques

- Aspect : pastille
- pH : à 1% : 10 - 11

Précautions

Ne pas laver les articles portant le symbole :

Respecter les indications de lavage et de température maximum pour chaque type de textile.

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Irritation cutanée, Catégorie 2.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Produit biocide TP 2

Formulation soumise à demande d'AMM et inventoriée sous le n°55284 : Lessive désinfectante en tablette à action curative destinée à la désinfection des textiles en environnement médical. Préparation à base de percarbonate de sodium (15%) et tétraacétyléthylènediamine (4%). 100g de poudre génère 2,45g d'acide peracétique in situ (n° CAS : 79-21-0). Pour une question de sécurité, ne pas réutiliser l'emballage vide. Recycler ou éliminer de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Date de péremption et n° de lot : voir sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

01-08-2019 Ind. 8 ■

